

Cadre administratif réservé à la direction de l'association

Dossier reçu par : _____ Mode de règlement : _____
Décision adhésion : Acceptée Refusée N° pass Sport : _____
Dossier incomplet (pièces manquantes) : _____
Commentaire : _____
Date de commande de la licence FFTIR : ____ / ____ / ____ par _____
Date de commande de la licence UFOLEP : ____ / ____ / ____ par _____



**DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION
OMNI-SPORTS MUNICIPAL LOMMOIS SECTION TIR
2025-2026**

Date de demande : ____ / ____ / ____

1 photo

Nouveau membre

Monsieur Madame

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Nationalité : _____

Né(e) à : _____

Départ / Pays : _____

Téléphone : _____

Email : _____

DOUBLE AFFILIATION : **MONTANT A REGLER POUR LA LICENCE :** _____ €

Si transfert, précisez votre numéro de licence : FFTIR _____ et/ou UFOLEP _____

Pratique de la compétition

Voulez vous pratiquer des compétitions ? Non Oui

Si oui, dans quelle(s) fédération(s) ? FFT UFOLEP

(si compétition Ufolep 25/50m avec prêt de matériel : obligation d'avoir une licence FFTir à Lomme en complément)

CHEQUE CAUTION COMPETITION 25€ FFTIR

CHEQUE CAUTION COMPETITION 25€ UFOLEP

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____

Nouveau adhérent ? Comment nous avez vous connu ?

Internet Bouche à oreille Forum et salon Presse Autre :

Présentation d'une pièce d'identité

Document annexe autorisation parentale pour les mineurs ou accord du tuteur légal

L'adhérent a pris connaissance et accepte les statuts et règlements intérieur de l'OSML SECTION TIR

L'adhérent compétiteur accepte la charte du club liée à la pratique de la compétition

SIGNATURE ADHERENT

NOM,PRENOM ET SIGNATURE DU TUTEUR LEGAL SI MINEUR

* Pour le renouvellement des licences FFT, le certificat médical doit être enregistré sur le site <https://eden.fftir.org>

!!! TOUT DOSSIER IMCOMPLET SERA REFUSE (formulaire + charte compétition si besoin)

Les licences doivent être accompagnées d'un certificat médical de moins d'un an avec la mention « apte à la pratique du tir » ;

La caution de 25€ sera restituée si le compétiteur n'a pas eu d'absence à un championnat.

Chaque adhérent est contrôlé sur le répertoire national FINIADA, tout contrôle positif entraînera une interdiction d'accès au pas de tir.